

DÉCLARATION LIMINAIRE SUD SANTÉ SOCIAUX CMP 66/CHRS DU 21 MAI 2025.

Lors de la CMP 66 CHRS du 20 février, AXESS indiquait aux organisations syndicales que la question de la politique salariale, pourtant urgente dans notre secteur, devait se traiter sur le champ de la BASSMS ; Axess indiquait que le champ de la BASSMS était le seul sur lequel notre secteur était susceptible d'obtenir des financements de la part de l'état. Dans cette perspective, AXESS expliquait attendre le résultat de la conférence salariale du 11 avril 2025.

Malheureusement, le résultat de cette conférence est conforme à ce que les organisations syndicales redoutaient : Aucun budget n'est alloué à notre secteur pour les travaux de convention collective unique. Dans cette situation, logiquement, les négociations s'enlisent et la perspective d'une CCUE de haut niveau s'éloigne toujours un peu plus.

Dans ce contexte, il est impensable de laisser notre champ conventionnel, celui de la CC66 CHRS vivre une nouvelle année blanche en termes de négociation. L'urgence est là, chaque jour plus forte, avec un nombre de collègues infra-smic toujours plus élevé et une paupérisation générale du secteur qui s'aggrave chaque jour un peu plus. SUD le demande donc avec insistance une nouvelle fois à NEXEM : Il faut reprendre au plus vite les négociations sur ce champ conventionnel, répercuter les différentes revalorisations du SMIC, intégrer les mesures Guerini, revaloriser les dimanches, les jours fériés, le travail de nuit, bref, faire vivre notre convention et ne pas la laisser mourir.

Pour SUD, NEXEM doit sortir de sa position d'obstruction systématique et examiner avec sérieux les différentes propositions des organisations syndicales en la matière, afin de sortir notre secteur de l'ornière. Il conviendra ensuite, conjointement, chacun de notre place, de pouvoir aller chercher, ensemble, les financement légitimes de notre secteur et de nos missions.

Il en va de la survie de nos institutions....

A Paris le 20 mai 2025

